

Le 8 mai 2023

Charte de l'association PLUS RÉPARABLE

A / J'approuve les principes ci-dessous, qui guident les actions de l'association Plus réparable.

A1. La réparabilité des produits, par son caractère tangible, immédiat et vérifiable est un point d'entrée idéal pour mettre en pratique l'économie circulaire.

A2. L'économie circulaire, sur l'ensemble du cycle de vie des produits et à service rendu égal ou similaire, réduit les prélèvements de ressources naturelles et diminue les pollutions et déchets, en comparaison d'une économie linéaire (qui consiste à produire toujours plus, user, jeter et remplacer par du neuf).

A3. En ce qui concerne l'étape d'utilisation des produits, la sobriété est de mise, afin de limiter l'ampleur des crises écologiques présentes et à venir.

A4. La mise en pratique de l'économie circulaire se fait notamment par le réemploi et la réparation, ainsi que par le reconditionnement des produits ou de leurs composants, et en dernier lieu par le recyclage des matériaux.

A5. Les points ci-dessus doivent conduire :

- les fabricants à initier et approfondir une démarche d'éco-conception de leurs produits.
- Les consommateurs / utilisateurs à choisir des produits éco conçus

A6. Les solutions propres à l'économie circulaire (cf A4) permettent de :

- réaliser des économies substantielles sur certaines étapes du cycle de vie: Aux étapes de production et de distribution des produits ou de leurs composants, ainsi qu'aux étapes de collecte et de traitement des déchets.
- relocaliser des activités industrielles, artisanales ou de services (par l'instauration de boucles vertueuses aux plans environnemental et social).

B/ Je prends les engagements énoncés ci-après.

B1. Promouvoir et adopter une attitude éthique dans toutes les formes de relations humaines et pratiquer une politique de sincérité et de transparence pour toutes les interactions économiques ou commerciales.

B2. Ne pas faire de greenwashing et me tenir au courant des débats qui s'y rapportent.

B3. Respecter les règles méthodologiques et le cadre de communication propres aux outils fournis par l'association , dès lors que leur utilisation débouche sur une communication de résultats auprès de tiers ou du grand public.

C/ J'ai pris connaissance des statuts de l'association et je souhaite apporter des contributions sous différentes formes à son fonctionnement et à ses activités, à travers ses divers collèges et comités.

Nom: _____

Prénom: _____

Société (Optionnel) _____

Numéro de téléphone (Optionnel) : _____

Email: _____

Date:

Lu et approuvé

Signature